

Claire Hédon, défenseur des droits : “il faut mettre en place des zones sans contrôles d’identité”

écrit par François des Groux | 12 février 2021



Aujourd’hui, sur France Info, les journalistes détenteurs de l’information garantie sans populisme-complotisme parlaient du 3928, le numéro de la nouvelle plateforme anti-discriminations voulue par Emmanuel Macron.

A l’occasion, la radio publique n’avait invité que des gens de *Gôche* : la “défenseure” des droits Claire Hédon (connue, avec son adjointe George Pau-Langevin, pour leur [défense du burkini dans les piscines publiques](#)) ainsi que Dominique Sopo, président de SOS-Racisme.

Comme par hasard, le 3928 sera géré par les services du Défenseur des droits et, face à l’engorgement prévisible, Claire Hédon propose tout simplement de... supprimer les contrôles d’identité là où ils posent problème, c’est-à-dire en banlieue, dans les quartiers et cités des territoires perdus de la République. Ces derniers se transformeraient

donc en "zone sans contrôles d'identité" (pour ne les réserver sans doute qu'aux Gaulois de Rocamadour ou de Ploudalmézeau).

En gros, il y aurait donc une France des non-racisés, corvéables et amendables à volonté, où l'on pourrait effectuer des contrôles d'identité, balancer des LBD et des grenades dans la gueule à la moindre jacquerie anti-macronienne.

Et de l'autre, une France des quartiers et des banlieues racisés-islamisés... intouchable, où les forces de l'ordre, la loi, la République seraient expulsées pour laisser place... à la charia.

La défenseure des droits souhaite créer des « zones sans contrôles d'identité »

« Est-ce qu'on ne pourrait pas expérimenter l'arrêt du contrôle d'identité ? », s'interroge ce vendredi 12 février la défenseure des droits, Claire Hédon, [au micro de Franceinfo](#). Une manière, selon elle, de limiter les discriminations.

L'idée est exprimée le jour du lancement de la plateforme anti-discriminations annoncée par Emmanuel Macron en décembre dernier, dans un contexte marqué par [l'affaire Michel Zecler](#), ce producteur de musique noir tabassé par des policiers.

Gérée par [les services de la défenseure des droits](#), elle permettra de signaler des cas de discriminations, sur internet ou par téléphone, au 3928...

« Mes grandes inquiétudes, c'est la question des contrôles d'identité », souligne Claire Hédon, qui ajoute que cela fait un moment qu'elle demande que soient menées des expérimentations « parce qu'au bout d'un moment dans certains quartiers, pour certains jeunes, cela devient insupportable ». *

La solution, selon elle : expérimenter l'arrêt du contrôle d'identité et mettre en place « des zones sans contrôle d'identité »...

Cette idée est applaudie par plusieurs organisations, dont SOS Racisme. « Ça permettrait de sortir des fantasmes », [plaide Dominique Sapo, sur Franceinfo.](#)

Dénoncer toutes formes de discriminations

Lancée ce vendredi 12 février, la plateforme ne sera pas cantonnée aux problèmes des contrôles des forces de l'ordre abusifs ou de discriminations à caractère raciste.

« *Toutes les formes de discrimination pourront faire l'objet d'un signalement* », indique le ministère, [qu'il s'agisse d'emploi, de logement ou de vie quotidienne.](#) Elle est destinée aux personnes victimes de discriminations, ou qui en sont témoins.

Concrètement, « *l'idée est qu'il puisse y avoir en premier rideau une écoute téléphonique, et en deuxième rideau la possibilité de contacter un juriste.* » Concernant les moyens mis en œuvre, le ministère n'a pas donné plus de précisions.

Outre cette plateforme de signalement, Emmanuel Macron a promis l'ouverture d'une consultation citoyenne anonyme pendant deux mois.

[Encore une consultation "citoyenne" inutile ! – NDA]

<https://www.nouvelobs.com/societe/20210212.0BS40123/la-defenseure-des-droits-souhaite-creer-des-zones-sans-contrôles-d-identite.html>



C'est intolérable : selon le Collectif contre le contrôle au faciès et [L'Humanité](#), Maëlys n'est jamais contrôlée au contraire de Spathe et Youssef !